Programme de Formation

RE03 - Réglementation des marchés publics : perfectionnement



Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : ***début*** 03/03/2027

fin 05/03/2027

Contenu pédagogique

Public visé

Toute personne chargée de la passation et/ou de l'exécution des marchés publics souhaitant se perfectionner.

Objectifs pédagogiques

Approfondir ses connaissances dans le domaine des marchés publics.

Maîtriser les évolutions récentes du droit de la commande publique.

Savoir mettre en oeuvre les dispositions du droit des marchés publics.

Description

1. Le cadre général des marchés publics

Marchés publics : définition

Un acte d'achat

Un contrat

Les règles applicables et leur fondement

Les sources légales et réglementaires

Les sources jurisprudentielles

Les rôles et responsabilités des acteurs de la commande publique

Le rôle de l'acheteur

La responsabilité des agents : le risque pénal

La nature des marchés

Les marchés de travaux

Les marchés de fournitures

Les marchés de services

Les marchés mixtes

2. Le contenu du dossier de consultation

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le contenu indispensable du CCAP : les clauses de prix, de délais d'exécution, de conditions de livraison, de vérification des prestations

Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Les sources réglementaires : les normes, les CCTG

Les clauses d'un CCTP : l'interdiction des restrictions à la concurrence, la formalisation du besoin au travers de fonctionnalités ou de références à des normes

Le cahier des clauses administratives générales (CCAG)

La définition du CCAG : l'origine du document, les cas de recours, les possibilités de dérogations

L'intérêt du recours à un CCAG : l'organisation du marché, la protection de l'acheteur mais aussi du titulaire

Savoir choisir le CCAG pertinent parmi les documents disponibles

La présentation de la structure des CCAG

Le règlement de la consultation (RC)

La présentation du document

Les dispositions importantes : les critères de jugement des candidatures et des offres, le délai de validité des offres, les conditions matérielles de remise des offres

3. La forme des contrats

Le marché à tranches

Les cas d'utilisation : faire face à l'incapacité momentanée de l'acheteur d'arrêter le périmètre exact du marché

Les clauses essentielles du marché : le contenu des tranches, les modalités d'affermissement des tranches optionnelles, les indemnités de dédit ou d'attente

L'accord-cadre s'exécutant par bons de commande

Les cas d'utilisation : une meilleure gestion de la fluctuation du besoin

Les clauses essentielles du marché : la durée (notion de reconduction), la gestion des minimum et maximum, le déclenchement des prestations, le délai de livraison, les modalités d'acceptation, la gestion de la notion d'exclusivité

L'accord-cadre s'exécutant par marchés subséquents

Les cas d'utilisation : permettre de satisfaire un besoin techniquement évolutif, et/ ou s'assurer d'une mise en concurrence permanente des prestataires

Accord-cadre mono-attributaire : gérer le principe d'exclusivité du titulaire et organiser les modalités de réponses aux demandes de l'acheteur

Accord-cadre multi-attributaires : prévoir les critères de choix et anticiper les modalités de remise en concurrence des titulaires

L'allotissement

Le principe de l'allotissement : faciliter l'accès des TPE/PME aux marchés publics, dynamiser la concurrence

Les exceptions au principe de l'allotissement : étude de la jurisprudence récente

La possibilité de limiter l'attribution du nombre de lots à un même attributaire

Cas pratique : choix de la forme contractuelle au travers de différents exemples

4. Le lancement de la consultation

Les modalités de détermination du montant du marché

Les seuils de publicité et de mise en concurrence

Les modalités d'appréciation de la nature des marchés et les règles de mise en concurrence qui s'appliquent : la notion d'opération pour les travaux et la notion de fournitures et de services homogènes

Les trois formes classiques de mise en concurrence

Les marchés passés selon la procédure adaptée : les obligations de publicité efficace pour ces contrats, la procédure de passation (le respect des principes fondamentaux de la commande publique)

La procédure adaptée pour les marchés de services : les prestations concernées, la définition des obligations de mise en concurrence

Les appels d'offres : l'identification des obligations et du formalisme à chaque étape, les règles de présentation du dossier de candidature, la régularisation des dossiers incomplets, la sélection et l'évaluation des offres

Les autres formes de mise en concurrence

La procédure de dialogue compétitif : l'intérêt et les limites de la procédure, la présentation des conditions de mise en oeuvre

La procédure avec négociation : la définition de la procédure, la présentation des cas de recours, l'étude du déroulement de la procédure et de la phase de négociation

La procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence : les conditions d'utilisation, la présentation des modalités de mise en oeuvre

L'organisation matérielle de la consultation

L'organisation de la Commission chargée d'attribuer le marché (le cas échéant) : cas d'intervention, composition, modalités de désignation des membres, compétences

5. L'analyse des candidatures et des offres

La sélection des candidats

Les documents et renseignements susceptibles d'être exigés des candidats

Les interdictions de soumissionner obligatoires et optionnelles

L'évaluation des candidatures : les éléments à prendre en considération (références, moyens techniques, moyens humains…)

La sélection des offres

Quels critères choisir en fonction de l'objet du marché ? Quels cas d'utilisation du seul critère « prix » ?

La méthode de notation des offres : études de la jurisprudence récente

La négociation des offres : rappel des cas de recours à la négociation, les principes à respecter (égalité de traitement,

transparence de la procédure), présentation d'une méthode pour une négociation efficace

L'analyse des variantes et des PSE

Le traitement des offres anormalement basses

6. L'achèvement de la procédure

La motivation des choix

Le contenu d'un rapport de présentation

L'explicitation des motifs de rejet aux prestataires non retenus

Le délai de suspension

Les recours possibles

L'avis d'attribution

La publication des résultats pour les procédures formalisées et adaptées

La notification du marché au titulaire

Les demandes préalables : l'état annuel des certificats

L'établissement du certificat de cessibilité

Prérequis

Connaître les bases de la réglementation des marchés publics ou avoir suivi la formation « Sensibilisation aux marchés publics ».

Modalités pédagogiques

Réalisation de nombreuses études de cas pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.

Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de fin de formation

Tour de table

Evaluation à chaud

Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.